



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 11.10.2011 L'an deux mille onze et le dix sept octobre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mmes BERTRAND, BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 11/92 **Absents** : Mr BOUDES (excusé), DELPOUX (excusé), DELBES, (excusé), RASKOPF, Mme RAHOU.

**Secrétaire** : Melle CARLES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Combes

**CREATION D'UN  
POSTE DE MEDECIN  
VACATAIRE AU  
MULTI ACCUEIL**

Madame Cahuzac-Roux Chantal, médecin pédiatre rattaché au multi-accueil de Saint-Juéry, a fait savoir par courrier du 27 mai 2011, qu'elle ne souhaitait plus assurer la surveillance médicale de cet établissement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Afin de permettre à cet établissement d'être suivi régulièrement en matière de prévention, d'hygiène et de santé, il convient de créer un poste de médecin vacataire sur la base de 3 heures d'intervention mensuelles au tarif de 47,50 € brut la vacation.

*Adopté à l'unanimité*

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de créer un poste de médecin vacataire sur la base de 3 heures d'intervention mensuelles au tarif de 47,50 € brut la vacation horaire.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 13 mars 2012  
Jacques LASSERRE  
Maire